

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 11 DECEMBRE 2018

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures

Membres présents :

Mmes GRUNENBERGER Laetitia, SIMLER Agnès (a reçu procuration de JEHL Nathalie) et WEIXLER Colette (a reçu procuration de DECK Nathalie)

MM CHASTE Bruno, GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme DECK Nathalie (a donné procuration à WEIXLER Colette), Mme JEHL Nathalie (a donné procuration à SIMLER Agnès)

Secrétaire de séance : Mr HABERKORN Christophe

Avant de débiter la séance, Mr le Maire indique qu'il souhaite rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir : programme de travaux forestiers 2019. Le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à rajouter ce point.

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie et de l'école
5. Urbanisme (déclarations préalables, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain)
6. Budget 2018 : décision modificative
7. Budget 2019 : ouverture des crédits d'investissement
8. Fêtes de fin d'année
9. Programme de travaux forestiers 2019
10. Divers

Mr le Maire remercie toutes les personnes bénévoles qui ont prêté mains fortes pour la préparation et le déroulement du marché de Noël. Le marché de la Ste Lucie a connu un véritable succès.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Christophe Haberkorn est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- 10 novembre : vente de bois à Durrenentzen
- 15 novembre : rencontre avec Mr Torrigiani, agent de l'Office National des Forêts
- 23 novembre : réunion d'information sur les bio-déchets à Marckolsheim
- 26 novembre : réunion avec les responsables du Football Club de Grussenheim
- 30 novembre : réunion de réception du chantier de la zone artisanale
- 5 et 6 décembre : déplacement de Mr le Maire et Mr Sutter Thomas à Mourmelon au 501^{ème} Régiment de Chars de Combat
- 10 décembre : réunion avec Mr Roth du cabinet de géomètres Roth/Simler de Sélestat concernant la zone Egert

Mme Weixler Colette résume les points abordés lors de la réunion de la commission des finances de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Mr René Grollemund a participé avec Mme Weixler Colette à une réunion organisée par l'ONF le 6 novembre 2018.

4. TRAVAUX DE RENOVATION ET D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE

Dans le cadre des travaux de rénovation d'accessibilité de la mairie et de l'école, un avis de marché selon la procédure adaptée a été publié pour les travaux de démolition et de désamiantage. Les travaux seront réalisés durant les vacances scolaires de février.

Mr le Maire présente les deux offres réceptionnées :

<i>Entreprise</i>	<i>Montant HT</i>
Entreprise Gaïal	37 925,00 €
Entreprise Baruch Environnement	41 000,00 €

Après vérification des offres par l'architecte, Mr le Maire indique que l'offre de l'entreprise la moins disante est retenue, soit l'entreprise Gaïal de Colmar pour un montant de 37 925,00 € H.T.

Une réunion aura lieu avant les fêtes de fin d'année pour préparer l'avis de marché selon la procédure adaptée pour les travaux de rénovation et d'accessibilité.

5. URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

Une suite favorable est émise aux déclarations préalables déposées par :

- Mr Freymuth Antony pour le remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre
- Mr Deweer Romain pour le remplacement de la couverture, l'installation de deux fenêtres de toit et la mise en place d'un bardage sur la façade Nord et le pignon côté ouest
- Mme Vogel Solange pour le fermeture d'une terrasse existante
- l'EARL du Mauchen pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques
- Mr Deweer Romain pour la mise en place de trois fenêtres de toiture sur l'auvent et la mise en place de bardage (façade est et sud)

CERTIFICAT D'URBANISME

Aucune observation n'est émise au certificat d'urbanisme déposé par :

- Me Hubert Preisemann pour la parcelle sise section 33 parcelle 171/16 d'une superficie de 7 ares 79
- Me Hubert Preisemann pour la parcelle sise section 1 n° a/75 d'une surface de 11 ares 91.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre des transactions suivantes :

- vente de la parcelle sise section 33 parcelle 171/16 d'une superficie de 7 ares 79
- vente de la parcelle sise section 1 n° a/75 d'une surface de 11 ares 91.

6. BUDGET 2018 : DECISION MODIFICATIVE

Dans le cadre du jumelage entre la commune de Grussenheim et le 2^{ème} escadron du 501^{ème} Régiment de chars de Combat, Mr le Maire a été invité pour la cérémonie de baptême de l'emplacement du rapport de la 2^e Compagnie avec dévoilement d'une plaque et pour la journée de présentation opérationnelle du Régiment les 5 et 6 décembre dernier. Mr le Maire a participé à ces manifestations avec Mr Thomas Sutter.

Ils ont effectué le voyage en train. Ce déplacement s'inscrivant dans le cadre d'une mission officielle, il est proposé que le déplacement d'un montant de 329,20 € soit pris en charge par le budget de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge de ce déplacement par le budget de la commune et autorise le remboursement de la somme à Mr le Maire qui a avancé les frais. Pour se faire, il est décidé la décision modificative suivante :

- compte 022 : Dépenses imprévues	- 330 €
- compte 625 : Déplacement, missions, réceptions	+ 330 €

7. BUDGET 2019 : OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1111-1 et suivants, L 2121-29 et 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les crédits ouverts en section d'investissement sur le budget 2018,

Considérant la nécessité d'ouvrir les crédits d'investissements sans attendre l'adoption du budget primitif 2019,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement d'emprunt soit $1\,208\,672,31\text{ €} \times 1/4 = 302\,168,07\text{ €}$

Ces crédits sont ventilés sur les chapitres suivants :

- chapitre 21 : 7 168,07 €
 - chapitre 23 : 295 000 €
- décide que ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif 2019.

8. FETE DE FIN D'ANNEE

- Repas des aînés : Les invitations à distribuer aux aînés sont remis aux conseillers municipaux. Le repas, le cadeau remis aux personnes malades et l'animation au cours de l'après-midi sont présentés.
- Fête de Noël des écoles : Les écoles de Grussenheim et d'Elsenheim organisent une fête de Noël le vendredi 14 décembre 2018. Elle se déroulera à partir de 14 heures pour Grussenheim au Foyer et en soirée à Elsenheim.
- Réception de Noël du personnel enseignant et communal de Grussenheim et d'Elsenheim : Elle se déroulera le jeudi 20 décembre 2018 à 18 heures au Foyer.

9. PROGRAMME DE TRAVAUX FORESTIERS 2018

Monsieur le Maire présente le programme de travaux forestiers 2019. Celui-ci s'élève à 3 060 € H.T (entretien du parcellaire et intervention en futaie irrégulière). Il n'y aura pas de vente de bois en 2019 (bois issu de la forêt soumise à l'ONF).

Le devis de l'ONF pour effectuer les travaux prévus s'élève à 3 056,85 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à l'effet de signer le programme de travaux et le devis.

10. DIVERS

- Vente de bois: Il est proposé de vendre le bois stocké dans le jardin du presbytère lors de la vente de bois de la forêt non soumise qui se déroulera courant 2019.
- Bluama Marik : Le SMICTOM sera sollicité pour une animation lors du prochain Bluama Marik.
- Grussemerblett : Un Grussemer Blett sera publié pour la fin de l'année.
- Grand'rue : Un balayage sera encore réalisé dans la grand'rue.
- Nettoyage du Foyer : Ce point sera discuté lors d'une réunion du comité de gestion du Foyer qui gère la salle.
- Prochaines réunions : Les prochaines réunions du conseil municipal ont été fixées au 15 janvier 2019 et 12 février 2019 à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures 50.

Le Maire, Martin KLIPFEL